

COORDINATION SYNDICALE



LE HAVRE

Des Travailleurs Portuaires

DE L'AXE SEINE



ROUEN

COMMUNIQUÉ

Le 1^{er} juin 2021

Dans un contexte de réformes successives voulues par le Gouvernement et de création d'un établissement public unique pour l'Axe Seine, en réponse **les Syndicats CGT des Travailleurs Portuaires du Port du Havre et des Personnels du Grand Port Maritime de Rouen**, ont décidé de renforcer leur Coordination Syndicale **CGT** afin de défendre et de protéger les intérêts de tous.

Cette coordination syndicale, s'attachera notamment au respect :

- De la Convention Collective Nationale Unifiée « Ports et Manutention », aux emplois et droits des Travailleurs Portuaires de l'axe, en lien avec la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT.
- De la pérennité et de la bonne application de l'accord inter-entreprises, ainsi que de tous les accords, usages, us et coutumes présents dans nos établissements territoriaux respectifs.
- Que les nouvelles dispositions législatives et réglementaires n'aient pas pour objet de remettre en cause les emplois et les métiers portuaires.
- De l'engagement pris de ne pas spécialiser nos ports et de renforcer leur complémentarité.
- Des Périmètres et au maintien des activités opérationnelles respectives au sein des directions territoriales.
- Du plan stratégique et de la réalisation des investissements programmés.
- Des périmètres, organigrammes et de la gouvernance du nouvel établissement public unique tels qu'ils sont définis dans le cadre des engagements pris.
- Des prérogatives du CSE central et celles des CSE d'établissements.

Le renforcement de notre coordination aura également pour but l'unification sociale par le haut, des règles et droits des Travailleurs Portuaires de l'Axe Seine, ainsi que la question de l'internalisation et de la ré-internalisation d'activités.

Nos organisations syndicales réaffirment que l'intégration des ports du Havre, de Rouen et de Paris au sein d'un seul établissement unique doit demeurer un outil de coordination au service des trois ports et en aucun cas, une manière de faire entrer le **dumping social** ou la **concurrence** entre nos places portuaires.

La Coordination Syndicale CGT des Travailleurs Portuaires de L'Axe Seine, en lien avec la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT, appelle l'ensemble des Travailleurs du Havre, de Rouen et de Paris à s'affilier massivement à la CGT, afin de constituer un ensemble syndical **CGT** puissant pour garantir le respect de nos emplois et de nos conquies sociaux.

Le Secrétaire Général
des Travailleurs Portuaires
du Port du Havre

Laurent DELAPORTE

Le Secrétaire Général
des Personnels du GPMR

Fabrice LOTTIN

Unis, déterminés et mobilisés
avec la Fédération Nationale des Ports et Docks